

## Attractivité des métiers enseignants : le ministère a du pain sur la planche !

Ce 13 septembre, le ministre de l'Éducation nationale a ouvert une série de concertations sur l'attractivité des métiers enseignants, qui sera complétée par des discussions en parallèle sur les autres professions du ministère. Pour le ministre, l'objectif de ces concertations est de préparer un « plan attractivité » qui sera présenté par Gabriel Attal d'ici la fin de l'année.

Comme SUD éducation l'a plusieurs fois rappelé, l'enjeu est de taille compte tenu de la crise de recrutement qui frappe de plein fouet l'Éducation nationale : 4 000 postes n'ont pas été pourvus à l'issue des concours en 2022 et plus de 3000 en 2023.

Trois chantiers sont programmés par le ministère : sur la formation initiale avec une réflexion engagée sur la place des concours ; sur l'évolution de carrière pour conjurer la progression du nombre de démissions ; sur les conditions de travail pour améliorer la santé au travail et assurer la rénovation thermique des bâtiments scolaires.

SUD éducation rappelle que ces chantiers sont primordiaux mais qu'ils ne doivent pas éclipser la question centrale de la [revalorisation salariale](#) qui n'a certainement pas été réglée par le patchwork d'indemnités mis en place par le ministère ou par la remise au goût du jour du « travailler plus pour gagner plus » par le biais du Pacte.

Sur la question des conditions de travail, SUD éducation fait le constat que la diminution du nombre d'élèves par classe était l'un

des principaux leviers d'amélioration mais que le ministère doit également s'engager de manière volontariste sur la réduction des inégalités femmes/hommes et sur la [prise en compte des personnels en situation de handicap](#), qui subissent actuellement un traitement indigne et sont trop souvent poussé-es sans ménagement vers la sortie.


Dans le contexte du réchauffement climatique, la rénovation des bâtiments scolaires est par ailleurs une urgence et ce ne sont pas les [annonces réchauffées du Président de la République](#) qui apporteront une solution réelle.

S'agissant de la formation, SUD éducation rappelle sa revendication d'un recrutement à bac+3 suivi de 2 années de formation rémunérées et validées par l'attribution d'un Master pour toutes les professeurs, dans le cadre de vraies écoles de formations des enseignant-es, qui permettraient la poursuite de l'apprentissage disciplinaire et la pédagogie, en articulant temps de formation et découverte progressive du métier.

SUD éducation a par ailleurs déploré le fait que la formation soit devenue l'espace de diffusion des réformes et de la lubie ministérielle des savoirs fondamentaux et a revendiqué l'intervention des mouvements se réclamant des pédagogies émancipatrices (ICEM, GFEN...) dans la formation.

Enfin, SUD éducation pointe une nouvelle fois le manque criant de formation sur l'[inclusion des élèves en situation de handicap](#) : cette carence de l'Éducation nationale, conjuguée à une absence de reconnaissance du métier d'AESH qui se traduit par des recrutements insuffisants, nourrit un sentiment de détérioration des conditions de travail et pourrait conduire à un rejet de l'inclusion scolaire.

Pour SUD éducation, il faut au contraire se donner les moyens d'une inclusion scolaire réussie. Cela passe par la formation des



enseignant·es mais aussi par la création d'un véritable statut intégré à la Fonction publique d'éducateur et d'éducatrice scolaire spécialisé·e pour les AESH.

SUD éducation suivra avec attention les concertations à venir afin que les grandes déclarations du nouveau ministre n'aboutissent pas une nouvelle fois sur des demi-mesures ou des contre-réformes imposées aux personnels.